

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis sûr que le député n'ignore pas que sa question n'est recevable que dans la mesure où elle invite le premier ministre à faire une déclaration à l'appel des motions.

Le très hon. M. Trudeau: Le député a visiblement été incapable de comprendre ma réponse précédente; aussi, je ne pense pas qu'il sera capable de saisir la réponse complexe que demande sa question.

M. Lundrigan: Je suis d'accord avec le premier ministre. Je ne puis le comprendre et les Canadiens non plus...

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: ... surtout ceux qui ont un revenu fixe. Est-ce qu'il ne pourrait pas saisir cette occasion pour expliquer aux 22 millions de Canadiens, excepté moi-même, les mesures de prévoyance que le gouvernement compte prendre pour s'attaquer à l'augmentation du coût de la vie qui rend la survie difficile pour bien des gens, même ceux qui ont plus que des revenus fixes, ceci surtout du fait du coût élevé des denrées alimentaires.

• (1140)

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Gan-der-Twilligate vient de répéter la question qu'il a déjà posée. La réponse ne l'a peut-être pas satisfait, mais il s'agit de la même question.

M. Lundrigan: Les renseignements obtenus ne me satisfont certes pas. Selon toute apparence, le premier ministre n'a pas saisi ma question. Le gouvernement nous dit depuis plus d'un an qu'il a un plan d'action. Faut-il que la hausse des prix atteigne un sommet avant que le gouvernement ne révèle son plan à la population canadienne?

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE ET LES BÉNÉFICIAIRES DE COURS DE FORMATION

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le gouvernement a-t-il pour principe de refuser l'assurance-chômage à ceux qui sont inscrits aux cours offerts par le ministère de la main-d'œuvre en soutenant que ces étudiants ne sont pas disponibles sur le marché du travail?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): En gros, monsieur l'Orateur, cela est juste.

Mme MacInnis: Quand a-t-on adopté cette nouvelle politique?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur...

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question n'est guère compatible avec le Règlement.

* * *

LE PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

L'ACCÈS DU COMITÉ SPÉCIAL AUX DOCUMENTS DE LA COMMISSION DES PRIX ET DES REVENUS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au premier ministre. Étant donné la grande importance attribuée par le gouvernement au comité spécial des prix de l'alimentation et étant donné la hausse alarmante de 10 p. 100 du prix des denrées, le premier ministre serait-il disposé à réexaminer la position du gouvernement et à donner au comité spécial accès aux documents et conclusions de la Commission des prix et des revenus?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, en réponse à cette question, je dirai comme je l'ai déjà dit à la Chambre, que je crois avoir expliqué au chef de l'opposition que certains de ces documents ont déjà été publiés, que d'autres le seront plus tard et que j'en avertirai le comité à la séance de mardi prochain.

M. McGrath: Étant donné que le comité a reçu l'ordre de la Chambre de présenter son rapport dans deux mois et étant donné le nombre de témoins qui ont déjà demandé la permission de comparaître au comité, le ministre est-il prêt à mettre tous les documents et toutes les conclusions de la Commission des prix et revenus à la disposition du comité sans tarder?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, je regrette que le député paraisse si pressé, mais j'aimerais lui rappeler qu'il voulait que tout le comité ait terminé définitivement ses délibérations dans trois mois.

[Plus tard]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations au sujet de ce qu'il envisage de faire mardi au comité spécial des prix des denrées alimentaires. A-t-il l'intention de confier au comité la tâche de l'ancienne commission dirigée par M. Young? A-t-il l'intention de lui remettre les documents, les renseignements et les recommandations, ou envisage-t-il simplement de donner son interprétation personnelle de ces conclusions?

L'hon. M. Gray: Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de mettre en premier lieu à la disposition du comité les rapports qui ont déjà été publiés.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Nous connaissons ces rapports.

L'hon. M. Gray: En second lieu, j'envisage de signaler au comité les rapports que la commission avait fait publier avant d'être dissoute, afin que le comité puisse en disposer dès que ces documents seront publiés.